

1.2 ENJEUX DE LA FORMATION - DEROULEMENT ET CONDITIONS DE PASSAGE-01

1. ENJEUX DE LA FORMATION

Les principaux enjeux pour le futur automobiliste sont l'acquisition de connaissances sur :

- La réglementation routière présentée comme une sorte de contrat raisonnable que les usagers des voies publiques doivent respecter, dans leur propre intérêt, pour que la circulation soit sûre.
- Les capacités des conducteurs à connaître leurs limites affectées par diverses causes, notamment la fatigue et l'intoxication alcoolique.
- Les autres usagers afin de connaître les particularités de leurs comportements et de comprendre l'aspect social de la conduite.
- Sur les routes et leur environnement afin de pouvoir s'adapter avec le minimum de risques aux diverses conditions de la circulation.
- L'insécurité routière et sur les principaux facteurs d'accidents afin que chacun comprenne quels sont les risques qu'il encourt et ce qu'il peut faire pour les diminuer.

L'automobiliste doit acquérir et développer des automatismes, des habitudes et des savoir-faire. Il doit pouvoir détecter rapidement les indices formels et informels, et grâce à cela, il doit pouvoir anticiper. Il doit être capable de prendre des décisions utiles et d'agir pour supprimer ou diminuer ces risques. Il s'agit également d'une éducation à la formation qui permettra de développer chez l'automobiliste des attitudes favorables à la sécurité.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsqu'on vit dans des villes peu desservies par les transports en commun. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un faible risque de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique sauront vous guider.

2. DÉROULEMENT DES EXAMENS THORIQUE ET PRATIQUE

Une **évaluation** de départ sera réalisée à l'auto-école. Elle permettra de faire un bilan objectif de vos performances et de faciliter l'estimation de vos aptitudes.

1.2 ENJEUX DE LA FORMATION - DÉROULEMENT ET CONDITIONS DE PASSAGE-01

La **formation théorique** pourra être suivie par des entraînements sur DVD-tests, des cours avec un enseignant, par internet avec le code en ligne et avec le livre de code.

La **formation pratique** sera réalisée conformément aux différents objectifs des 4 grandes compétences du programme de formation REMC.

Après acquisition des différents objectifs, des examens blancs permettront d'apprécier votre niveau vis-à-vis de l'examen et de faire un dernier bilan de vos compétences, réalisé par rapport à la grille d'évaluation du permis de conduire.

L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE LE CODE

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit passer l'épreuve théorique du code, sauf si :

- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

L'épreuve théorique générale est d'une durée approximative de 30 minutes.

La date d'examen pourra être choisie parmi celles proposées par les différents centres organisateurs. Muni d'une convocation et de sa pièce d'identité en cours de validité, l'élève pourra se présenter au centre examinateur. Dans la salle, il sera installé à une table avec une tablette et des écouteurs.

Il sera guidé pour l'utilisation du matériel et répondra aux questions sur la tablette.

Pour un résultat favorable, l'élève devra obtenir au moins 35 bonnes réponses sur les 40 questions posées.

ÉPREUVE PRATIQUE :

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 18 ans ou 17 ans et demi si vous suivez l'AAC ; il faut avoir réussi l'examen du code.

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité accompagnera l'élève à son épreuve d'examen du permis.

L'examen se déroule sur l'un des deux centres d'examen de Dijon suivant l'attribution des places d'examen par les services de l'État

Elle dure 32 minutes. Les documents d'examen du candidat sont vérifiés. Si l'élève a suivi une formation selon la formule de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite, son attestation de fin de formation initiale est vérifiée pour s'assurer qu'il a respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée.

1.2 ENJEUX DE LA FORMATION - DÉROULEMENT ET CONDITIONS DE PASSAGE-01

Cette épreuve a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le test de conduite, d'une durée minimale de 25 minutes, comporte notamment :

- La vérification d'un élément technique du véhicule (à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule), une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours et une question en lien avec la sécurité routière.
- La réalisation de deux manœuvres différentes : un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière (marche arrière en ligne droite ou en courbe, rangement en créneau ou en épi, demi-tour ou rangement en bataille).

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.
- Pour être reçu, le candidat devra obtenir au moins 20 points sur 31 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable sur le site <http://www.securite-routiere.gouv.fr/> (rubrique « Permis de conduire », « Résultat du permis de conduire »).

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum, et doit être accompagné d'une pièce d'identité.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.